

LA CHARTE CJC

L'association «**Chierry J'y Cours**» a pour but, dans le cadre de la course hors stade, de permettre l'épanouissement de ses membres dans la convivialité, sans distinction d'âge, de sexe, de couleur de peau ou d'idées, sans élitisme ni recherche de retombées financières personnelles. La participation aux diverses activités de l'association doit se faire en respectant les grands principes suivants, comme coureurs ou bénévoles :

Droits des CJC

- Liberté de choix des courses (type, distance, position géographique).
- Liberté de se licencier ou non dans un club.
- Bien que recommandé, le port du maillot de **Chierry J'y Cours** n'a pas de caractère obligatoire.

Devoirs des CJC

- Paiement de la cotisation annuelle fixée par le bureau et le conseil d'administration au plus tard à l'assemblée générale.
- Respect de l'organisation et des organisateurs lors de la participation à des compétitions, en privilégiant le cas échéant la critique positive.
- Respect des engagements lors des déplacements ou la participation à des activités internes de l'association.
- Respect du principe d'absence de compétition interne dans le groupe.
- Respect de l'environnement et des consignes de sécurité dans les compétitions et à l'entraînement.
- Respect des personnes et des biens relatifs à Chierry J'y Cours et à autrui.
- Respect de l'esprit de partage et d'assistance avec les camarades sur les courses ou à l'entraînement.
- Respect de l'environnement (devoir de rapporter tes déchets lors des compétitions et des entraînements).
- Respect des consignes de sécurité dans les compétitions et les entraînements.
- Participer comme bénévoles sur nos organisations.
- Être respectueux des règlements sur courses et des Bénévoles

- **Faire partie des CJC c'est privilégier :**
- **L'amitié, courir en groupe**
- **La courtoisie à chaque instant**
- **Le sens du partage**
- **Une passion commune**
- **La fête à la compétition**
- **Le plaisir de courir pour l'émotion partagée**

LE BUREAU PEUT SE RÉUNIR POUR EXAMINER LES COMPORTEMENTS QUI SERAIENT CONTRAIRES OU IRRESPECTUEUX A LA CHARTE ET ALLANT A L'ENCONTRE DE L'ÉTAT D'ESPRIT DE CHIERRY J'Y COURS ET DE SES STATUS ASSOCIATIF

L'ADHÉSION A NOTRE ASSOCIATION C'EST AVANT TOUT UN ÉTAT D'ESPRIT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ. IL N'Y A PAS DE PREMIER NI DE DERNIER, NOUS FORMONS UN GROUPE.

Approuvé par le bureau.